



## Lettre ouverte à nos juges

Les débats autour des orientations et du fonctionnement d'un établissement public, le CHPC en l'occurrence, ne peuvent pas conduire à se servir de la douleur des familles comme nous le constatons depuis quelques jours. Si un établissement public de santé a des comptes à rendre à la population qu'il dessert, voir et entendre des citoyens, des associations, des organisations syndicales s'instituer à la fois médecin et juge de situations de soins qu'ils n'ont pas eu à gérer est regrettable.

Devant chaque personne touchée dans sa chair, devant chaque famille ayant à déplorer un deuil, quelles qu'en soient les circonstances, nous devrions en premier lieu nous incliner devant leur douleur et respecter leur souffrance. Faut-il que la souffrance humaine ait peu de prix pour qu'elle soit désormais en permanence exposée, utilisée, manipulée, disséquée dans l'espace public.

Le CHPC, dont je suis l'unique responsable légal au civil comme au pénal, assume et assumera toutes ses responsabilités. Nous traitons plusieurs dizaines de plaintes et réclamations par an dont certaines, peu nombreuses, font l'objet d'un contentieux. Pour traiter ces dysfonctionnements, nous ouvrons les dossiers avec les familles, évidemment dans la confidentialité et dans le respect du secret des données médicales dû à tout patient. Jamais en place publique.

Le problème des urgences est un problème national. Tout le monde le sait. Tous les hôpitaux accueillant des urgences, sans exception, subissent un afflux de population en janvier/février. C'est le cas cette année, comme l'an dernier, et celle d'avant. Nous disposons de procédures pour y répondre, revues chaque année. Elles nous ont permis d'ouvrir rapidement des lits temporaires (10 le 3 janvier, puis 10 à nouveau le 13 janvier) comme le font tous les hôpitaux, afin d'améliorer la fluidité des hospitalisations qui sont à cette période à la fois plus lourdes et plus longues.

La vraie spécificité du CHPC (et de son territoire), c'est la démographie médicale qui fragilise l'ensemble de nos services, et pas seulement les urgences. L'autre spécialité locale, c'est la noirceur dont on pare l'hôpital, en toute chose et en tout lieu, tout en se plaignant du manque d'attractivité médicale. Il en faut du courage à nos jeunes praticiens pour rejoindre un hôpital si décrié, si peu aimé par ceux même qui disent le défendre. C'est pourtant la voie étroite et ardue que nous avons choisie, avec l'appui fort des collectivités. Car c'est la seule qui peut nous aider, à terme, à répondre mieux aux besoins des populations. Quoi qu'en pensent les commentateurs et les juges autoproclamés.

Le 15 janvier 2016

Maxime MORIN